

# L'écho du Parc

DOSSIER

## Architecture : avec toits et lois

DÉCOUVERTES

La bergère de la Noue

PORTRAIT

Paul Grimault



n°22 - mai 2001

## La maîtrise de l'urbanisation

constitue l'une des principales missions du Parc naturel régional, une mission qu'il remplit avec les communes en s'appuyant sur les règles de la nouvelle Charte.

L'objectif majeur est de limiter les constructions nouvelles pour éviter de consommer de nouveaux espaces naturels et ne pas saturer un réseau de transport aux capacités limitées, car tout se tient. Il est cohérent et raisonnable dans un contexte départemental favorable car la croissance démographique est maintenant réduite par un solde migratoire négatif. La croissance n'est pas une fin en soi.

Le second objectif est d'améliorer la qualité des constructions et des espaces bâtis, un vaste et nouveau champ d'action pour le Parc. Pour ce faire, il s'est doté d'un atelier d'architecture et d'urbanisme qui a pour vocation d'aider les communes et les particuliers à améliorer les espaces publics ou les constructions, par des conseils et/ou des aides financières.

Le troisième objectif, c'est de créer de petites unités de logements sociaux pour satisfaire une demande locale comme plusieurs communes en ont déjà donné l'exemple (Cernay-la-Ville, Senlis...). sans céder à une vision idéologique incompatible avec les règles du Parc. Les pages qui suivent vont vous permettre d'appréhender concrètement la mise en œuvre des principes qui guident notre action et que je viens de vous présenter brièvement. Mais c'est dans votre vie quotidienne qu'au fil des années, je l'espère, vous mesurerez l'efficacité de l'action du Parc.

Yves Vandewalle ■



**PARC NATUREL RÉGIONAL  
DE LA HAUTE VALLEE DE  
CHEVREUSE**  
Château de la Madeleine  
BP 73  
78460 CHEVREUSE  
01 30 52 09 09

### Actualités

#### La signature du contrat de plan : clé de voûte de l'action du Parc

Le Parc vient de signer avec l'Etat, la Région et le Département un nouveau contrat de plan qui définit les grandes lignes de son action à l'horizon 2006.  
État des engagements.

3

### Découvertes

#### La bergère de la Noue

La ferme de la Noue à la Celle-les-Bordes a retrouvé vie grâce à la volonté de Claudie Le Quéré, bergère du troisième millénaire. Rencontre.

4

### Découvertes

#### Agriculture : le contrat territorial d'exploitation

Bientôt, le contrat territorial d'exploitation, ou CTE, adapté aux spécificités locales, mis en place sur le Parc, devrait permettre aux agriculteurs qui le souhaitent de s'inscrire dans une perspective de développement durable, plus respectueuse de la nature et de l'environnement.

6

### Portrait

#### Paul Grimault : artisan de l'imaginaire

"Je vais vous raconter une histoire vraie...", celle d'un conteur, d'un artiste, d'un ami fidèle du poète Prévert, d'un habitant de Cernay-la-Ville... Celle de Paul Grimault, cinéaste d'animation, disparu il y a tout juste sept années.

7

### Nature

#### Triturus cristatus présente sa collection de printemps

Dans la famille des salamandridés, on aime bien se faire remarquer par des effets de toilette. Rencontre avec le triton crêté qui périodiquement se laisse pousser la crête.

8

### Nature

#### La maison nichoir

Sous votre toit, de petits compagnons se plaisent à vivre sans y avoir été invités, mais sans vous déranger. En favorisant l'installation de certains d'entre eux, vous contribuerez à la sauvegarde d'espèces qui ont bien besoin d'être protégées.

9

### Dossier

#### Architecture : avec toits et lois

Un dossier pour faire le tour des propriétés de la Haute Vallée de Chevreuse, comprendre les enjeux d'urbanisme et posséder les clefs de l'architecture domestique.

11

### Rencontre

#### Saint Ré-Mi les musiques

Avec trois ateliers spécialisés (pianos et lutherie du quatuor, guitares, vents), vos instruments de musique sont bien soignés à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

16

### Patrimoine

#### Mark Rudkin : un jardin secret au flanc d'un coteau

Au Mesnil-Saint-Denis, Mark Rudkin embellit au fil des saisons son jardin du bois du Fay, à deux pas du skit du Saint-Esprit.

17

### Voix du Parc

#### Semis sans labour : précisions de la Chambre d'Agriculture

La Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France nous donne quelques éléments complémentaires sur le semis sans labour, mode de travail particulier du sol.

18

### LES COMMUNES DU PARC

◆ Auffargis	01 34 84 98 05	◆ Longvilliers	01 30 41 33 96
◆ Bonnelles	01 30 88 47 30	◆ Magny-les-Hameaux	01 39 44 71 71
◆ Bullion	01 30 41 30 20	◆ Le Mesnil Saint-Denis	01 30 13 86 50
◆ La Celle-les-Bordes	01 34 85 22 28	◆ Milon-la-Chapelle	01 30 52 19 22
◆ Cernay-la-Ville	01 34 85 21 35	◆ Rochefort-en-Yvelines	01 30 41 31 06
◆ Châteaufort	01 39 56 76 76	◆ Saint-Forget	01 30 52 50 55
◆ Chevreuse	01 30 52 15 30	◆ Saint-Lambert-des Bois	01 30 43 77 25
◆ Choisel	01 30 52 42 15	◆ Saint-Rémy-lès-Chevreuse	01 30 47 05 00
◆ Clairefontaine-en-Yvelines	01 34 84 50 68	◆ Senlis	01 30 52 50 71
◆ Dampierre-en-Yvelines	01 30 52 53 70	◆ Vieille-Eglise-en-Yvelines	01 30 41 16 13
◆ Levis-Saint-Nom	01 34 61 82 05		

# La signature du contrat de plan

## Clé de voûte de l'action du Parc

© PNR Chevreuse

**Le Parc vient de signer avec l'Etat, la Région et le Département un nouveau contrat de plan qui définit les grandes lignes de son action à l'horizon 2006.**

L'acte est plus que symbolique, car ce sont les contributions de ces trois partenaires qui constituent la majeure partie des ressources du Parc. Les engagements réciproques des partenaires sont arrêtés dans un contrat de plan particulier, dont le premier a été signé en 1985. Ce quatrième contrat, conclu après plus d'un an de préparation, couvre une période de sept ans - de 2000 à 2006. Ses objectifs reprennent les grands thèmes de la Charte révisée : sauvegarder un secteur rural de grande qualité, mettre en valeur et faire connaître un patrimoine naturel, culturel et historique exceptionnel, favoriser un développement économique respectueux de l'environnement.

### Des moyens d'action accrus

D'un plan à l'autre, les financeurs ont accepté d'augmenter sensiblement leur contribution. Les dépenses de fonctionnement sont portées à six millions de francs par an (au lieu de 4,2 millions jusqu'ici). Cette augmentation du budget permet au Parc de consolider l'équipe technique, dont les effectifs sont ainsi passés de 15 à 24 personnes, d'accroître ses moyens d'interventions et de développer ses missions. Cela a permis de créer tout récemment l'atelier d'urbanisme, la mission de développement économique ou encore de mettre en place l'opération "Raconte-moi le Parc" au titre des actions de sensibilisation et d'éducation.

En matière d'investissements, le Parc va également disposer de moyens accrus avec une enveloppe globale de 50 millions de francs, soit en moyenne plus de sept

### Les engagements du contrat de plan pour 2000-2006 (chiffres exprimés en millions de francs)

	Investissement	Fonctionnement	Total
État	3.5	5.6	9.1
Région	27.9	22.9	50.8
Département	18.6	12.4	31.0
Ensemble	50.0	40.9	90.9

millions de francs par an (contre 5,3 millions de francs pour le contrat 1994-1999). Le plan de financement n'est arrêté dans le détail que pour la première phase de 4 ans (2000-2003) et ce pour un montant total de 30 millions de francs. Ce qui permettra de procéder, si nécessaire, à des ajustements d'objectifs pour la seconde période (2004-2006).

### Continuité et nouvel élan

Les missions traditionnelles du Parc restent bien sûr d'actualité, comme l'attention portée aux franges d'agglomération, à la préservation des paysages, points de vue et perspectives ou à la mise en valeur du patrimoine culturel. Pour chaque mission, la même exigence : la durabilité. Développer le territoire autrement devrait conduire à rechercher de nouveaux équilibres, à remettre en cause des habitudes, des façons de penser et de faire, notamment en termes d'urbanisme et d'aménagement. C'est ainsi, qu'une Opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) a été lancée avec pour objectif la restauration des maisons anciennes et la densification des centres-bourgs. Dans le cadre du soutien des activités économiques, les mesures en faveur du tourisme et de l'hôtellerie, des commerces ou des PME avec l'ORAC (Opération de restructuration de l'artisanat et du commerce) seront poursuivies.

Des aides seront allouées aux agriculteurs pour les inciter à se diversifier, etc. Le Parc essaiera de développer les actions impliquant plusieurs communes : la création de "maisons d'entreprises", le développement d'un réseau de liaisons douces pour piétons, cyclistes et cavaliers ou encore la mise en place d'une signalétique commune sur l'ensemble du territoire.

Hélène Dupont ■



© PNR Chevreuse

### Les prévisions d'investissement pour la première phase : 2000-2003 (millions de francs)

<b>Gestion de l'espace et mise en valeur des patrimoines</b>	<b>17,95</b>
<i>(Opération programmée d'amélioration de l'habitat, aide aux opérations d'urbanisme, aménagements écologiques de milieux naturels, enfouissement de réseaux, mise en valeur de sites, restauration de patrimoine vernaculaire, de façades anciennes, qualité des eaux et des rivières...)</i>	
<b>Développement économique - vie locale</b>	<b>7,45</b>
<i>(aides à l'agriculture, promotion des produits locaux, diversification, accueil et pédagogie à la ferme, ORAC, création d'itinéraires de circulations douces...)</i>	
<b>Information, communication, sensibilisation</b>	<b>3,32</b>
<i>(aménagement des entrées du Parc, montages vidéo, Echo du Parc, outils pédagogiques, visites guidées...)</i>	
<b>Les outils de travail du Parc</b>	<b>1,28</b>
<b>Total général</b>	<b>30</b>

Soit 4,57 millions d'euros

### Baladobus, c'est reparti pour un tour

**Tous les dimanches  
du 6 mai au 14 octobre**

Tous les dimanches du 6 mai au 14 octobre une navette "le Baladobus" est à la disposition du public pour visiter les sites classés du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Reconnaissable à son allure très nature, elle part de la gare RER de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et dessert les châteaux de Breteuil, Dampierre, la Madeleine (Chevreuse) ainsi que le Musée national des Granges de Port-Royal-des-Champs. En dehors des sites culturels, elle dessert également quinze autres lieux. Ces arrêts intermédiaires permettent de découvrir le patrimoine historique ou naturel du Parc. Avec le baladobus, visitez le Parc naturel régional en toute liberté. Renseignements au 01 30 52 09 09.

### Une journée dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

#### Circuits touristiques Spécial groupes

Que vous souhaitiez découvrir le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse à pied, en bus ou à vélo... que vous soyez féru de patrimoine ou de grands espaces, que vous soyez un adepte du repas tiré du sac ou du restaurant traditionnel, que vous disposiez de quelques heures ou de plusieurs jours, les prestataires touristiques du Parc seront toujours heureux de vous accueillir. Plusieurs formules "clé en main" sont proposées aux groupes pour rendre leur visite plus agréable et leur faire découvrir que, sur le territoire de notre Parc, les mots "culture" et "nature" se conjuguent harmonieusement.

Pour cette année, sept circuits sont mis en place à titre expérimental pour les groupes constitués (Comités d'entreprise, associations de randonneurs, 3<sup>e</sup> âge, enfants). Renseignements et inscriptions au 01 30 52 09 09.

#### Site internet

Si vous souhaitez parcourir le Parc naturel, préparer votre week-end, vous renseigner sur les éléments du patrimoine, un simple clic suffit : [www.parc-naturel-chevreuse.org](http://www.parc-naturel-chevreuse.org).

### Nature et jardins d'utilité : conférences

Le Musée national des Granges de Port-Royal organise au printemps des conférences sur la nature et la spiritualité, suivies de visite des jardins et du parc. Au programme le 20 mai " Forêts et ermitages " par Pascal Maurice, le 17 juin, "Paraboles fruitières dans la Bible " par Jean Robert Armogathe. Ce même jour, Véronique Alémany proposera une visite des jardins de Port-Royal. Renseignements au 01 39 24 62 62.

### Art'venture

Le Parc naturel régional du Perche organise du 20 au 24 juin un raid découverte "Art'venture". Ce raid insolite et inventif combine étroitement art et nature, sport et culture. Que vous ayez la tête ou les jambes, vous pouvez constituer votre "équipe" (de trois personnes) et représenter les couleurs de la Haute Vallée de Chevreuse. Une bourse aux équipiers est ouverte pour les équipes incomplètes. Renseignez-vous auprès d'Hélène Binet au 01 30 52 89 44.

### Les Euro-randos à Chevreuse

La Fédération française de randonnée pédestre organise cette année les Euro-randos 2001. A travers l'Europe, les équipes de randonneurs se relaient pour traverser le vieux continent. Les courageux marcheurs fouleront les sentiers du Parc le 29 juin. Ils passeront le symbolique témoin aux équipes des Hauts-de-Seine dans la cour du Château de la Madeleine à partir de 16 heures.

# La bergère de l

**V**ingt chèvres et autant de brebis, mais aussi deux vaches normandes, quatre cochons, des poules, des lapins, un poney, un étalon, un cheval de selle et un cheval de trait seraient heureux de votre visite à la ferme de la Noue à la Celle-les-Bordes, ferme qui a retrouvé vie grâce à la volonté de Claudie Le Quéré, bergère du troisième millénaire.

Attention, tout ce qui suit est authentique.

Se rendre à la ferme, en fin d'après-midi, un bidon de lait bringuebalant dans le panier sanglé sur la bicyclette. Par une petite route sinueuse, entre les verts pâturages. Apercevoir les bâtiments de la Noue à quelques encablures du village, blottis dans le creux du vallon. Plus haut, trois chevaux et un poney tiennent compagnie aux deux vaches Marguerite et Myrtille (le poney Merens semble ridicule face au monumental cheval de trait breton). Longer quelques noyers encore frères, dépasser la ferme puis tourner à droite par l'allée de pommiers, en fait de jeunes pousses de variétés anciennes.

Alertée par Olive, le border collie, chien de troupeau, la petite Anaïs, 9 ans, oublie un instant ses devoirs et court au devant du visiteur. Marjolaine, 12 ans, sa grande sœur, part de son côté relayer maman Claudie en train de traire les chèvres à la main, tandis que Rémi, l'aîné de 13 ans, remplit de foin les mangeoires. La bergère brillamment secondée peut aller vous ouvrir la porte. Une fraîche odeur de fromage vous enivre, la "boutique à la ferme" dévoile ses trésors. Vous êtes à jeun, il se fait tard, courage... Mitonnée de chevreau aux petits oignons et au vin de Cahors, coq au vin de Bergerac, rillettes de porc et de volaille, pâtés de campagne, de tête de porc, de lapin, saucisses sèches de cochon, viande d'agneau et de chevreau sur commande, fromages de chèvre frais, secs, demi-secs, crottins, fromage blanc en faisselle (médaille d'argent 2000 au concours de chèvre fermier d'Ile-de-France), pain d'épice, miel de printemps, miel de forêt, miel crémeux, jus de pomme (en automne), quelques œufs selon le bon vouloir de dame poule et de ses congénères gallinacés qui picorent en totale liberté autour de la ferme. D'un naturel optimiste, vous regardez votre petit panier et, plutôt que de regretter d'être venu à vélo,



© David Ducastel



© David Ducastel

vous vous dites : "je ferai de l'exercice plus souvent". Car à La Noue, on y revient. C'est ainsi depuis mars 2000, date de démarrage de l'activité de vente directe aux consommateurs. Bien sûr, les choses ne se sont pas faites en un jour. Pour en arriver là, la famille Le Quéré n'a cessé d'étudier des solutions pour faire revivre cette ferme oubliée.

## Renaissance d'une ferme

Au début des années 80, la Noue et ses 150 hectares de terres partaient à l'abandon. Les bâtiments furent divisés en trois habitations. Claudie et Philippe Le Quéré acquièrent en 1989 une partie du corps de ferme et 15 hectares de terrain par un achat SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural). Depuis 1999, ils louent à la commune 5 hectares supplémentaires. Philippe Le Quéré, qui était berger bûcheron à Magny-les-Hameaux, y transféra le siège de son entreprise d'élagage : Arbres et Environnement. Claudie, quant à elle, voulut tout d'abord "goûter au plaisir de constituer un troupeau". Soutenue dans sa démarche par Philippe et sur les conseils d'amis, elle entreprit en 1997 une formation à Poligny dans le Jura — la capitale du comté — pour se spécialiser dans la fabrication de produits laitiers fermiers. Une année de stage, deux années de préparation du cheptel et de travaux en tout genre, et début 2000 arrivent enfin les



© David Ducastel

# a Noue



© Yoann Gallais

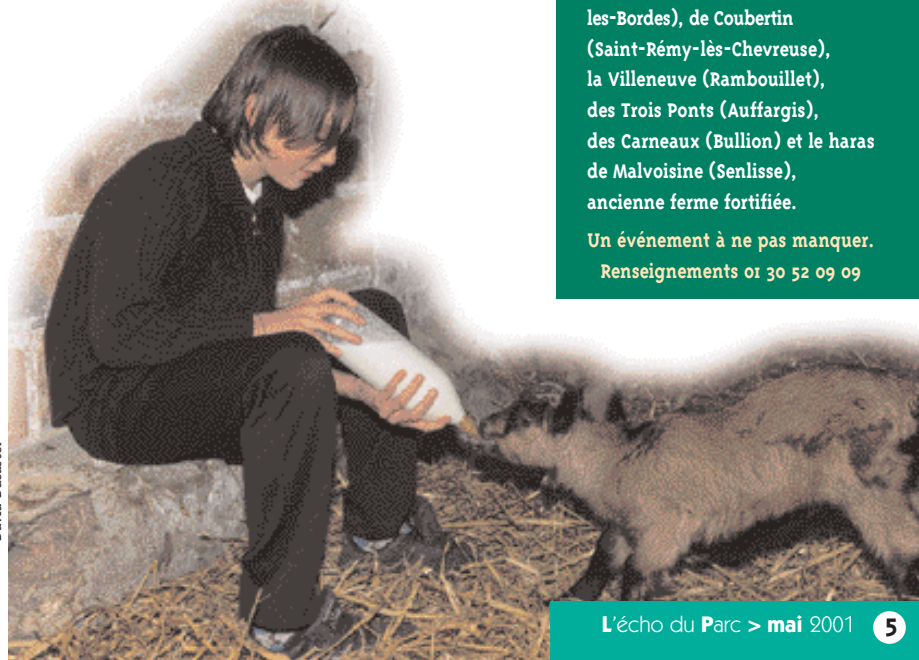
## Le bonheur est dans le pré... puis dans l'assiette

L'activité première reste le cheptel ovin. D'avril à novembre, les brebis nourries uniquement à l'herbe paissent nuit et jour à l'extérieur. "On les rentre pour l'hiver et elles se nourrissent alors de maïs, d'orge, de luzerne, de foin d'ici, le tout garanti sans OGM. Elles agnèlent en bergerie, explique Claudie. Plus fragiles, les chèvres en pâture d'avril à fin octobre sont rentrées tous les soirs. Nos chèvres de race saanen (suisse) sont de bonnes laitières au point de vue de la quantité, mais leur traite est plus délicate ; nos chèvres de races alpines donnent un lait qui a plus de goût. Peut-être est-ce aussi parce qu'elles adorent piquer quelques feuilles en sous-bois !" Les deux spécialités de la ferme de La Noue sont le fromage de chèvre bien sûr mais aussi la saucisse de brebis (chair, sel et poivre) que Claudie vous propose de venir déguster à l'occasion de la Fête "La Vallée de Chevreuse, de fermes en fêtes", le dimanche 10 juin. Préparez vos petits paniers... et vos bicyclettes !

Patrick Blanc ■

Ferme de la Noue

\*Heures d'ouverture : 18h00-19h30 du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> décembre.



© David Ducastel

La Vallée de Chevreuse,  
de fermes en fêtes

Dimanche 10 juin 2001  
de 10h à 18h

Une journée pour découvrir,  
en famille, les savoirs et saveurs  
du terroir.

Le dimanche 10 juin, le Parc invite le public à la découverte des richesses de son terroir. De 10h à 18h, les visiteurs prendront les chemins de traverse et deviendront le temps d'une journée jardiniers émérites, fermiers chevronnés ou gourmets distingués... De granges en fermes, des balades guidées pédestres, équestres ou cyclistes seront spécialement mises en place pour retrouver sur chaque site le copieux programme d'animations, d'initiations et de dégustations.

Six sites ouvrent leurs portes : les fermes de la Noue (la Celle-les-Bordes), de Coubertin (Saint-Rémy-lès-Chevreuse), la Villeneuve (Rambouillet), des Trois Ponts (Auffargis), des Carneaux (Bullion) et le haras de Malvoisine (Senlis), ancienne ferme fortifiée.

Un événement à ne pas manquer.  
Renseignements 01 30 52 09 09



© David Ducastel

autorisations officielles : les services sanitaires acceptent que la production de la ferme soit proposée au public. La Noue s'apprête à retrouver vie.

"Tous les ans, nous nous fixons un objectif : refaire une pâture, aménager une partie de la maison." Claudie, un brin nostalgique, aimerait que les gens retrouvent cette ambiance de ferme accueillante, qu'ils puissent venir le soir après la traite chercher quelques produits frais. Mais seulement après la traite, insiste Claudie redevenue réaliste et victime (heureuse) de ce récent succès. De plus en plus de monde en effet lui rend visite en dehors des horaires\*, ce qui complique la tâche de notre bergère, en principe seule à travailler sur l'exploitation. Philippe l'aide cependant pour les gros travaux, le foin, le fumier. "Je l'aide aussi pour sa comptabilité. Nous sommes complémentaires."

La réhabilitation de l'exploitation prend belle tournure. L'extension du hangar pour loger les animaux de façon plus rationnelle est d'ores et déjà prévue. À l'étude également : la construction d'une fromagerie et d'une nouvelle salle de vente. Parmi les autres projets, Claudie souhaite créer un gîte d'étape à la ferme. Et pour répondre à ce surcroît d'activité, embaucher un stagiaire, "pour commencer". Claudie va au bout de sa démarche et considère l'environnement de la ferme comme tout aussi important. Une opération clôturée est ainsi menée avec le partenariat du Parc. Tout comme la plantation de cinquante pommiers, uniquement des

### Le musée de l'Oie, ne passez pas votre tour

Créé à l'occasion du dépôt de la précieuse collection Dietsch constituée de 2500 jeux de l'oie, ce nouveau musée rambois accueille les visiteurs dans une aile restaurée du Palais du roi de Rome. Les pièces les plus exceptionnelles de la collection sont présentées selon un parcours chronologique du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Renseignements au 01 34 83 21 21 et 01 30 88 77 77.

### 1901 – 2001 : un siècle de liberté

Le SAN de Saint-Quentin fête dignement le centenaire de la loi 1901 portant sur la création des associations. Conférences, manifestations culturelles et sportives, conseils aux associations, sont organisés toute l'année. Renseignements au 01 39 30 42 14.

### Concerts d'été : musique - nature

Martina Van den Esch, habitante de Rochefort-en-Yvelines, organise cet été une série de concerts dans le Parc naturel régional. La programmation commencera par les prestations de jeunes musiciens européens de renommée internationale. Pour chaque concert, les œuvres musicales tout comme le lieu de représentation ont été choisis avec passion.

La programmation débutera à Rochefort avec de jeunes violoncellistes : Emmanuelle Bertrand, le 23 juin, interprétera des œuvres de Chopin, tandis que Martin Rummel jouera le 7 juillet des œuvres de Bach et Casales. Renseignements au 01 30 88 46 82.

Modifier les pratiques agricoles pour mieux prendre en compte l'environnement entraîne pour les agriculteurs un manque à gagner ou un surcroît de travail qui est compensé par les aides financières prévues dans le cadre des CTE. ▼

# Agriculture : le contrat territorial d'exploitation

## Bientôt au service du développement durable

**U**ne alimentation plus sûre, c'est le souhait de tous, alors que les crises successives qui agitent le monde agricole font la une de l'actualité. C'est donc avec attention qu'un large public s'intéresse à l'évolution de l'agriculture et à la remise en question de certaines de ses pratiques. Dans le futur, le contrat territorial d'exploitation, ou CTE, adapté aux spécificités locales, devrait permettre aux agriculteurs qui le souhaitent de s'inscrire dans une perspective de développement durable, plus respectueuse de la nature et de l'environnement.



© PNR Chevreuse

### Un engagement volontaire pour les agriculteurs

La loi d'orientation agricole de juillet 1999 définit le contrat territorial d'exploitation, qui repose sur la reconnaissance d'une multifonctionnalité de l'agriculture et introduit une notion d'équilibre du territoire. Avec un objectif de création ou de maintien de l'emploi, ce nouveau type de contrat vise à privilégier les systèmes agricoles capables, non seulement de produire et de créer de la valeur ajoutée, mais aussi d'assurer la protection de la biodiversité, la mise en valeur des paysages et la gestion des ressources naturelles. Il ne porte pas seulement sur une partie de l'activité, comme par exemple la gestion des prairies humides, mais, ce qui est nouveau, sur la totalité de l'exploitation. La loi

prévoit deux types de contrats, sur la base du volontariat des agriculteurs, des contrats individuels et des contrats collectifs montés pour des territoires homogènes.

Ces mesures doivent être financées sur les fonds européens de la politique agricole commune. Au sein d'un comité technique départemental qui assure une large concertation, on n'en est encore qu'à la phase d'études et de réflexions préalables. Le comité s'est donné pour mission d'adapter la synthèse régionale aux particularités du département et des différents territoires qui le composent.

### L'affaire du Parc et des communes

Le Parc, partie prenante aux débats, a souhaité être porteur d'un projet collectif territorial. Son avant-projet comporte des éléments de discussion, propose des mesures pour la préparation d'un contrat-type qui mettra l'accent sur l'eau, les paysages, la biodiversité, en continuité avec les actions entreprises précédemment. La reconquête des prairies abandonnées de fonds de vallées reste ainsi l'un de ses objectifs. Concernant l'entretien des haies, il retient les deux options haies hautes et haies basses pour préserver les vues en fonction de la localisation en vallée ou en plateau. Le Parc recommande la plantation d'arbres fruitiers en alignement, pour le charme du paysage et la biodiversité, ou encore le maintien d'une bande de culture sans traitement, pour favoriser la réapparition de plantes liées aux moissons.

D'autres collectivités sont également susceptibles d'intervenir. Une coopérative agricole peut ainsi porter un CTE de filière, par exemple pour l'élevage ou l'arboriculture. Les communes et les associations de protection de la nature sont également concernées par l'évolution des pratiques agricoles. Ainsi, quand on demande à un agriculteur de planter une haie au milieu de parcelles cultivées, ce qui constitue une gêne pour lui, cela rend service à la collectivité. Quand on le pousse à préserver des bandes enherbées le long des cours d'eau en réduisant la surface qu'il cultive, il contribue à diminuer la pollution.

Hélène Dupont ■

# Paul Grimault

## Artisan de l'imaginaire

Lorsque Paul Grimault est arrivé à Cernay en 1950, c'était par hasard. "Il s'est trouvé qu'un copain locataire ici a eu envie de partir plus loin, racontait-il. Il a quitté Cernay et m'a proposé sa maison. Je suis allé la voir en plein hiver et j'ai trouvé que c'était un bel endroit pour passer l'hiver. Je ne me suis pas décidé tout de suite, j'y suis retourné au printemps, elle était très belle. En été, je l'ai trouvée de plus en plus belle... J'ai vu quatre saisons passer et je l'ai achetée."

### Un maître à la main verte

Dès lors, Paul délaissera régulièrement la capitale pour se réfugier à Cernay. Là, dans sa maison de campagne, il crée, se repose et jardine. "J'aime bien le jardinage, j'aime bien m'occuper à faire pousser des trucs ! Fleurs et légumes, je mélange tout". Paul passe des heures dans son potager, en "croquant" comme il se plaît à se nommer, une bêche à la main. "Paul est sincèrement lié à la terre et à la nature, rapporte Lionel Charpy, un de ses amis réalisateurs. Il ne faut pas voir là la représentation d'un parisien dilettante venu accomplir le rituel dominical dans son carré potager. Non, Paul est un véritable passionné à tel point que nous faisons pousser des graines de tomate et de potiron pour son jardin, sous la verrière de la rue Bobillot, entre deux décors du Roi et l'Oiseau ou deux plans de la Table tournante".

### Citoyen ordinaire

En quarante-cinq ans de vie cernaisienne, à raison d'un séjour quasi-hebdomadaire, l'artiste assistera à la métamorphose de sa commune. "Quand j'y suis arrivé, c'était un petit village tranquille de 500 à 600 habitants à tout casser. Il y avait un maréchal-ferrant, les gosses venaient ramasser les pommes dans mon jardin et se faisaient un peu d'argent pour la caisse des écoles..." Les anciens, avec qui il aimait bavarder, l'appréciaient.

#### Séances de cinéma en plein air : deuxième !

Pour la deuxième année consécutive, le Parc naturel organise quatre séances de cinéma en plein air, certains samedis soir de juin. Un court métrage précède l'ensemble des séances. En 26 minutes, il balaye l'histoire du cinéma en Vallée de Chevreuse et présente les extraits des films qui ont marqué aussi bien le cinéma que notre territoire. Chaque soir, à la suite du court métrage, un nouveau film est présenté. Pour retrouver le chef d'œuvre de Paul Grimault : *Le Roi et l'Oiseau*, ne manquez sous aucun prétexte la séance du 9 juin à Bullion (22h30). Renseignements pour l'ensemble des séances au 01 30 52 09 09.



©collection Paulette Grimault

"Les gens m'ont adopté très vite", soulignait Paul. Avec eux, il aimait parler du temps passé, des petites choses de la vie, de la terre mais jamais de l'artiste qu'il était. Celui qui côtoyait Jacques Prévert, Jean Anouilh, Marcel Carné et Jean Renoir, restait éminemment discret. Avec sa casquette de tweed et sa veste à carreaux, Paul Grimault n'était à Cernay qu'un cernaisien.

"Je vais vous raconter

**une histoire vraie... " Cette histoire est celle d'un conteur, d'un artiste, d'un ami fidèle du poète Prévert, d'un grand homme aux yeux clairs, d'un amoureux de la nature, d'un habitant de Cernay-la-Ville... Cette histoire, je ne l'ai pas vécue, on me l'a racontée. Cette histoire est celle de Paul Grimault, cinéaste d'animation, disparu il y a tout juste sept années.**



©Les films Paul Grimault

### Une œuvre à croquer

Pourtant, de l'autre côté du péri-phérique, Paul était déjà considéré comme l'un des maîtres français du cinéma d'animation. Un de ses premiers films, *Phénomènes électriques*, a été retenu pour illustrer le Palais de l'électricité lors de l'exposition internationale des arts et techniques de 1937. Grâce à un procédé complexe nommé l'hypergonar, précurseur du cinémascope, les images de Grimault sont projetées sur un écran de 60 mètres de long. En 1948, il remporte le prix du meilleur dessin animé, ex-aequo avec *Melody time* de Walt Disney pour *Le petit soldat*. Dans ses films, toujours les mêmes ingrédients : la féerie, l'humour, la tendresse, la satire... le rêve.

De *Monsieur Pipe* qui, dans son premier court-métrage, décide de peindre les murs de son usine aux couleurs de ses rêves et qui entraîne dans son décor la jolie fille qu'il vient juste de dessiner (*Monsieur Pipe fait de la peinture - 1936*) à nos deux amoureux, bergère et ramoneur qui, coincés dans une galerie, s'évadent d'un grand tableau (*Le roi et l'oiseau - 1980*), Paul Grimault donne, tout au long de son œuvre, l'occasion à ses créatures de devenir créateurs. Métaphoriques, ses dessins animés rappellent les luttes et les espérances des années 30, opposent la volonté dominatrice des puissants et des exploités à la vulnérabilité des opprimés et des pauvres. Sont abordés avec finesse et poésie les thèmes de la liberté, de l'exploitation de la machine, de l'amour... Dans ces mondes imaginaires, chacun peut y entrer et y trouver ce qu'il cherche. Et c'est pour cela que l'on a tant de mal à résumer les films de Paul Grimault. Et si l'on en croit Prévert, c'est plutôt bon signe : "on ne peut pas raconter un dessin animé. C'est comme une orange, on ne peut pas raconter une orange, on peut l'éplucher, la manger et c'est tout".

Hélène Binet ■



©Les films Paul Grimault

### Premier salon du livre de jeunesse de Chevreuse

Deux associations chevrotines organisent les 8 et 9 juin 2001 le premier salon du livre de jeunesse de Chevreuse. Y participeront des libraires, des éditeurs, des auteurs, des conférenciers mais aussi des conteurs et autres artisans dont l'art touche de près l'écriture et donc la lecture, telle que la calligraphie. Deux jeux-concours seront également organisés. Renseignements au 01 30 52 15 30.

### À l'école de la pêche

Au terme de travaux importants, l'étang de la Bergerie Nationale sera désormais le domaine réservé pour les jeunes pêcheurs licenciés, celui des enfants de l'école de pêche et de tous les jeunes de moins de 16 ans titulaires d'un permis de pêche. Renseignements au 01 34 83 27 15.

### Musiques et cuisines du Monde, deuxième

Les 15, 16 et 17 juin, retrouvez la 2<sup>e</sup> édition du festival "Musiques et cuisines du Monde". Les rues de Chevreuse retrouveront pendant trois jours les couleurs des continents. Animations, dégustations, concerts, arts de la rue... tous les ingrédients seront réunis pour faire la fête. Renseignements au 01 30 52 13 52.

### Quatre séances de cinéma en plein air

- 9 juin Bullion (village) :** *Le roi et l'oiseau*, dessin animé de Paul Grimault
  - 15 juin Chevreuse (village) :** *l'Aile ou la cuisse* de C. Zidi avec L. de Funès, Coluche
  - 23 juin La-Celle-les-Bordes (centre d'initiation nature des Hauts Besnières) :** *Ridicule* de P. Leconte avec F. Ardant, B. Giraudeau
  - 30 juin Chevreuse (château de Méridon) :**  *Touchez pas au grisbi* de J. Becker avec J. Moreau, J. Gabin
- Séances gratuites à 22h 30**  
Renseignements au 01 30 52 09 09



# Triturus cristatus présente sa collection de printemps

**D**ans la famille du triton crêté, dite des salamandridés, on aime bien se faire remarquer par des effets de toilette. Il y a la salamandre qui, dans sa combinaison jaune et noire, semble tout droit sortie de boîte de nuit. Son proche cousin alpestre arbore une parure aux couleurs criantes : un dos bleu pastel, un ventre rouge craie. Et notre triton crêté, un brin plus conventionnel, qui périodiquement change de tête et se laisse pousser la crête.

## Crête et collerette

À sa naissance, du long de son seul centimètre, sans pattes, le triton crêté présente quelques similitudes avec les larves de sa classe : les têtards. À quelques semaines, des branchies externes, véritables assistances respiratoires, se forment de part et d'autre de sa tête, affublant l'animal d'une sorte de collerette. Une petite crête ciselée prend place sur son dos et sur sa queue. Au bout de trois mois environ, les larves mesurent de cinq à sept centimètres, leurs branchies se résorbent, leur couleur marron fait place à une couleur noire. Elles quittent l'eau, mettant ainsi fin à leur mode de vie diurne et aquatique et du même coup à leur condition larvaire. Créatures de la nuit, elles mènent alors leur nouvelle existence d'animal terrestre amphibie en toute discrétion.

## Mauvais réveil

Trente-trois mois plus tard, l'âge adulte atteint, le Triton crêté est un bien bel animal : de grande taille, en général assez robuste, brun foncé, constellé d'innombrables petits points d'un blanc crayeux.

Mais pour admirer le triton, mieux vaut ne pas le surprendre au saut du lit. Au tout début du printemps, alors qu'il quitte sa cachette hivernale, le triton a plutôt mauvaise mine. Pendant six mois, d'octobre à mars, il a hiberné sous des souches, au fond de la mare, dans des caves abritées du gel ou dans des crevasses suffisamment profondes pour empêcher la pénétration d'un froid intense. Sa peau est terne, granuleuse et ridée.

## Bain de jouvence

C'est au cours du bain que va s'effectuer la transformation. Une fois plongé dans l'eau d'une mare ou d'un lac, le triton retrouve des traits superbes. La peau s'humecte, devient lisse et prend des couleurs chatoyantes. Son abdomen nous offre un véritable festival de couleurs : sur des tons de feu se détachent des motifs noirâtres,

comme dessinés à l'encre de Chine. En quelques heures, le mâle est prêt pour la grande parade nuptiale. Reste à placer une grande crête noire en dents de scie le long de son dos, à poudrer ses flancs d'étincelles argentées, à admirer ses doigts striés de noir et de jaune et notre animal peut partir à la recherche de l'âme sœur.

### Devinette

◀ Ma tête est aussi longue que large. Je me pare d'une crête lorsqu'il me faut séduire. J'aime l'eau le jour, la terre ferme la nuit. Je suis carnivore, parfois même cannibale et pourtant d'une nonchalance hors pair. Qui suis-je ?

Indice : ça commence par un " T " et ça finit par un " té ".

## Tenue de soirée

C'est ainsi que dans son nouvel habit de noces, le triton crêté arpente les environs en quête d'une partenaire. Sa nouvelle crête, outre son effet ravageur, fait également de lui un excellent nageur, d'une grande agilité. Ainsi, lorsqu'il croise une femelle, il projette vers elle, avec sa queue, une masse d'eau tout en faisant le dos rond comme un chat. Rapidement il lui fait part de son intime intention par des sécrétions odorantes qui stimuleront la femelle ou l'inciteront à s'enfuir si elle n'est pas encore disposée à s'accoupler. En cas d'accord tacite, la femelle se tourne lentement vers le mâle, tandis que celui-ci pivote tout aussi doucement et avance vers elle. Lorsqu'elle lui touche l'extrémité de la queue, celui-ci dépose un paquet de semences, appelé spermatophore. En guise de signal du devoir accompli, le triton adopte une démarche vacillante,

sa queue dressée vers le haut. Le moment décisif est venu. La femelle doit s'avancer pour placer son cloaque au-dessus du spermatophore et recueillir ainsi les promesses de vie. Quelques jours plus tard, deux cents à trois cents œufs seront ainsi pondus et, la quinzaine passée, deux cents à trois cents larves verront le jour. Et du long de leur seul centimètre, sans pattes, les tritons crêtés ressembleront encore pour quelque temps aux larves de leur classe : les têtards.

Hélène Binet ■

Dessins : Boris Transinne



### Clarification de la classification

*Triturus* (genre) *cristatus* (espèce) communément appelé "triton crêté" appartient à la famille des salamandridés, laquelle fait partie des urodèles, inclus dans la classe des amphibiens, autrefois appelés batraciens, qui constitue une section de l'embranchement des vertébrés.

### Triton y es-tu ?

Sur le territoire du Parc, le triton crêté est plutôt rare. Les techniciens ne l'ont repéré, au cours de leurs multiples inventaires, que sur une vingtaine de sites. Désormais, une attention toute particulière est portée aux mares abritant l'espèce. Conformément à la politique d'inventaire des milieux naturels, les techniciens du Parc rencontrent chacun des propriétaires. Ils les sensibilisent et les informent sur la présence d'espèces d'intérêt patrimonial. Leurs travaux d'entretien ou de restauration sur les mares sont particulièrement encadrés. Les étendues d'eau de proximité sont également mises sous surveillance de façon à pouvoir servir de "mares de secours" et accueillir les populations de tritons en cas de pollution ou d'assèchement.



# La maison nichoir

Vous n'êtes pas seul à apprécier votre demeure...

**S**ous votre toit, de petits compagnons se plaisent à vivre sans y avoir été invités, mais sans vous déranger outre mesure. En favorisant l'entrée de certains d'entre eux, vous contribuez à la sauvegarde d'espèces qui nécessitent d'être protégées.

Membres inactifs du cocon familial, chats, chiens, cochons d'Inde jouissent d'un abri douillet que plus d'un rongeur, insecte, oiseau, ou invertébré cherchent aussi à partager. Devenir famille d'accueil se révèle dès lors passionnant pour les enfants comme pour les parents.

La règle du jeu consiste à rendre l'habitation la moins hermétique possible à l'entrée d'animaux de petite ou de moyenne taille (lézard, chouette effraie, chauve-souris, fouine, crapaud accoucheur...). Puis, selon les possibilités et la volonté des propriétaires, cette faune sauvage peut s'installer plus ou moins loin vers l'intérieur de la maison, depuis la simple fissure aménagée dans le mur extérieur jusqu'à la mise à disposition complète du grenier ou de la cave !

Il s'agit également de procurer une grande diversité de niches écologiques, de conditions hygrométrique et thermique favorables. Le jeu de construction, ou de restauration peut commencer.

## Un palace pour les oiseaux

Une soupenne de toit sans cache-moineaux (planches qui plafonnent le débord extérieur du toit) permet l'accès du grenier aux passereaux ainsi qu'aux chiroptères.

Si la toiture comporte un cache-moineaux hermétique, c'est-à-dire sans communication possible avec l'intérieur de la maison, cela n'empêchera pas les hirondelles d'y construire leur nid sous un

angle abrité. Des loges entre les chevrons de la charpente dépassant à l'extérieur peuvent aussi être aménagées, elles permettront d'accueillir chiroptères et passereaux. Attention toutefois à réaliser des loges hermétiques avec l'intérieur de l'habitation afin de ne pas favoriser l'invasion d'hyménoptères (guêpes, frelons).



# Murs extérieurs



# Caves et sous-sols





## Bienvenue aux lézards !

- Choisir un mur fissuré et exposé au soleil.
- Placer quelques grosses pierres en tas pour compléter l'abri qu'offrent les fissures.
- Épandre au pied du mur et bien au sec quelques seaux de sable ou de terre très fine et sablonneuse.
- Ce toit de pierres permettra aux lézards de pondre.

### Un mur extérieur accueillant

Destinée aux lézards, la construction proposée au dos de cette fiche peut aussi devenir la fraîche cachette du crapaud accoucheur si les fissures sont suffisamment larges et non ensoleillées. Ces crapauds, s'ils ont une mare dans les environs, enchanteront les soirées de printemps de leur chant flûté.

### En cas de travaux :

- Créer ou maintenir des fentes dans les murs
- Installer de petites loges en terre cuite, dans le mur, à l'abri de la pluie, soit au ras, soit à quelques centimètres du sol, sans aucun risque pour la pérennité de la construction.
- Prêter attention lors de la réfection des joints entre les pierres des murs à ne pas murer vivants des animaux logés au fond des fissures (vérifier la présence des lézards au soleil, et à la tombée de la nuit celle des chauves-souris).

## Le monde à l'envers avec les chiroptères

- Soupierail, porte ou grille doivent laisser un accès aux chiroptères (chauves-souris).
- Découper le haut de la porte de la cave (ou réaliser une fente horizontale).
- Éviter les grillages de mailles trop étroites qui protègent parfois les soupieraux et les grilles.
- Installer à l'intérieur des nichoirs artificiels si murs et plafonds sont trop lisses.
- Conserver des fentes et/ou des aspérités dans les murs et la voûte, pour que les chauves-souris se reposent, tête en bas !

### Une cave bien remplie !

Quitte à favoriser l'entrée des chauves-souris dans la cave, autant leur offrir de bonnes conditions d'accueil pour l'hibernation et le repos.

On veillera à ne pas chauffer la cave et à éviter les courants d'air afin de respecter une bonne hygrométrie. Les chiroptères pourront s'y installer si on ne les dérange pas par des allées et venues fréquentes.

### Nota : les chiroptères et la maison

D'autres espaces sont susceptibles de recevoir les chauves-souris : les volets exposés au soleil et laissés ouverts en permanence attirent certains chiroptères pour l'été.

En toiture, leur accès au grenier est facilité par de petites tuiles de forme spéciale, ou par une lucarne de toit dont on aura retiré un carreau.

## Chouette effraie

Une lucarne de toit ouverte laissera entrer la chouette effraie, elle s'installera si l'intérieur du grenier convient, et si l'espace aérien est dégagé pour pouvoir décoller. Pour les maisons sans grenier, il est possible d'aménager un nichoir effraie qui, posé à l'intérieur des combles, s'ouvre sur l'extérieur.



## Martinnet noir

Un petit nichoir spécialisé et aménagé en bordure de toiture, face à un large champ ouvert, permettra peut-être au martinnet noir de s'installer pour la reproduction. Mais il faut être patient.

## Fouine

Une ouverture sous la toiture permettra à la fouine d'établir son domicile dans le grenier. Si le grenier n'existe pas, une loge installée dans les combles et ouverte à l'extérieur fera l'affaire. Attention, la fouine doit pouvoir accéder au toit. C'est un animal qui cohabite facilement avec l'homme, toutefois elle peut être bruyante si le plancher est en bois et si la chambre à coucher est proche.

Un bardage de mur en bois peut se révéler être un excellent HLM pour la faune, à condition qu'il soit aéré et qu'il constitue un labyrinthe entre le bois et le mur.

En conclusion, si vous manquez de compagnie, vous voici désormais bien entourés.

François Hardy  
et Patrick Blanc ■  
Dessins : Boris Transinne



# Architecture : avec toits et lois

Il était une fois  
un village...

**U**n village ça peut commencer par une place, de l'église ou du marché, autour de laquelle quelques maisons et échoppes se sont simplement alignées. Petit à petit elles ont gagné les rues desservant la place. Plus tard, à l'écart, quelques notables ont édifié de plus amples demeures. Le village s'est étiré au fil des routes, les auberges se sont multipliées, même l'église a dû pousser ses murs pour accueillir de nouveaux fidèles. L'histoire a plus d'une fois bousculé l'image qui nous semble aujourd'hui figée : les guerres, le travail lointain ont vidé de leurs occupants plusieurs bâtisses. À d'autres époques, au contraire, les activités ont rappelé les familles aux tâches rurales : le bourg reprenait ses couleurs. Bientôt, les chemins portèrent de curieuses charrettes pétaradantes, puis se virent aménagés pour mieux les supporter. Plus tard, on les défonça pour avaler de gros tuyaux et éviter les caniveaux boueux. L'électricité apporta sa plantation de troncs effeuillés et de fils à hirondelles. Depuis quelques années, on creuse à nouveau pour que notre horizon ne soit plus rayé par ces câbles qui, s'ils se coupent, nous coupent de tout. Aujourd'hui, demain, éternel recommencement et nouvelles donnes. Notre architecture est en perpétuelle évolution. Rencontre de ce patrimoine vivant.

*Dossier réalisé par Patrick Blanc, Hélène Dupont et Hélène Binet.  
Photos : Bernard Rombaunts.*



# Les clés de notre habitat

**L'architecture en Haute Vallée de Chevreuse revêt-elle des spécificités évidentes et historiques ? Petit tour des propriétés.**

L'image typique de la maison en Haute Vallée de Chevreuse est certes moins caractérisée que l'image des maisons bretonnes, normandes ou alsaciennes. On reconnaît toutefois l'habitat traditionnel (maisons rurales et maisons de bourg), par la dominance de matériaux du terroir, tels la meulière, le silex et le grès pour les murs, la chaux pour les enduits et la petite tuile plate de terre cuite pour les couvertures. Les grandes fermes de plateau à cour centrale carrée, celles plus modestes des vallées, les manoirs et châteaux, le "petit patrimoine", concourent aussi à définir l'architecture de notre région. En quelques repères clés et selon une évolution chronologique, essayons de dépeindre l'habitat du Parc.

## La maison rurale

### Au charme discret



Typiques du Hurepoix (ancien pays de l'Ile-de-France qui correspond approximativement aux bassins de l'Yvette, de l'Orge et de la Juine), nos maisons rurales se situent dans les hameaux et villages, souvent regroupées autour d'une cour commune, alignées par trois ou quatre, ou plus rarement isolées. Bâti, volume annexe (grange, appentis), mur et muret de clôture délimitent la rue, la cour, le verger ou le potager.

De conception modeste, l'habitat répond à des nécessités fonctionnelles et économiques. Chaque ouverture correspond à un usage et les éléments de décoration, hormis les menuiseries peintes en bleu ou vert, sont quasi inexistantes (nos belles fermettes "décorées à l'ancienne" ne seraient-elles donc qu'une lubie des temps modernes ?...). La masse des murs prédomine avec un enduit de couleur chaude ocrée affleurant la pierre. Au-dessus des pièces d'habitation de plain-pied, le comble abrite un grenier servant à l'origine au stockage des récoltes. Il est accessible par une lucarne au dessin soigné.

## La maison de bourg

### Le cœur de la ville

Sur une structure d'origine médiévale, les bourgs se sont densifiés au cours des siècles avec un habitat qui s'est reconstruit sur lui-même. Chevreuse et Rochefort-en-Yvelines, par leur unité, leur qualité et leur histoire en témoignent remarquablement. Les maisons de bourg, accolées et groupées le long des rues et des places, près de l'église, s'élèvent généralement sur deux niveaux surmontés d'un comble. La façade sur rue est revêtue d'un enduit couvrant à base de chaux, toujours



# Architecture mode d'emploi : conseils

**Être en conformité avec le P.O.S. ou le P.L.U., consulter la D.D.E, obtenir un avis de l'A.B.F, des conseils auprès du P.N.R. ou du C.A.U.E... Dans ce dédale de sigles et de démarches, le particulier est souvent perdu lorsqu'il souhaite faire construire ou agrandir sa maison. Voici, en quelques lignes, les principales étapes à retenir pour mener à bien votre projet.**

**Engager le projet, connaître l'environnement réglementaire**

## Une visite en mairie

La première des démarches consiste en une petite visite en mairie pour prendre connaissance des règles d'urbanisme qui s'appliquent à votre terrain. Là, vous pourrez consulter différents documents d'urbanisme (POS, PLU) et recueillir les formulaires de demande d'autorisation de travaux.



### Le rocaillage

L'architecture n'a donné que progressivement ses lettres de noblesse à la rocaille, qui s'est d'abord exprimée dans les petites constructions des jardins avant de se développer sur les façades des bâtiments. La Celle-les-Bordes et Cernay-la-Ville présentent des réalisations particulièrement raffinées du rocaillage, qui constitue l'un des éléments d'architecture spécifiques à la région. La rocaille doit faire l'objet d'une attention particulière, être préservée et restaurée si nécessaire. Elle présente une grande résistance dans le temps et donne vie aux façades des bâtiments, en jouant sur le relief et la couleur des pierres et des enduits ocres ou rosés.

un peu ornementée et colorée, contrairement aux maisons rurales. Fenêtres, portes d'entrée, portes cochères dessinent une ordonnance rigoureuse, égayée de couleurs pastels. Les devantures commerciales jouent aussi un rôle important dans le paysage de la rue. Un passage couvert peut donner accès à l'arrière des parcelles où se situent la cour, les annexes et le jardin.

## La maison bourgeoise

### Rêve de villégiature !



Au XIX<sup>e</sup> siècle, la périphérie des bourgs s'ouvre à une nouvelle sorte d'habitation, affichant ostensiblement le rang social de son propriétaire. La clôture sur rue est très soignée et annonce la maison spacieuse située en arrière plan, entourée d'un vaste jardin destiné à l'agrément. L'architecture, très dessinée, est mise en œuvre avec soin. Elle arbore une grande richesse de décor et de matériaux dans des styles variés, du plus classique au plus exotique. Le rez-de-chaussée est destiné à la vie commune, l'étage, plus modeste, à la vie privée.

## L'habitat pavillonnaire

### Loger et concentrer

Les premiers lotissements apparaissent dès la fin de la guerre 14-18 à la périphérie des bourgs et villages du nord du Parc, proches du chemin de fer. Les maisons, agrémentées de jardins, sont édifiées au coup par coup ou



selon un plan d'ensemble. L'aspect peut être homogène ou, au contraire, présenter un véritable catalogue architectural d'influences régionales ou banlieusardes. Mais le développement de ce type d'habitat, ici comme ailleurs, privilégie trop souvent la quantité aux dépens de la qualité architecturale et de l'intégration au site ou au centre bourg. Une réflexion se fait jour pour que les matériaux, les clôtures, la conception même des nouvelles maisons pavillonnaires répondent au mieux à l'identité de l'espace que celles-ci occuperont au sein du Parc.

## Et demain ?

L'architecture évolue. Pourtant, l'ancien semble souvent "mieux", tandis que la nouveauté peut déranger ; est-ce parce que le temps n'a pas encore permis de s'habituer à celle-ci ? L'église que l'on regarde, dans son image unique et figée, a presque toujours été transformée au fil des siècles et a sûrement connu un autre environnement. Comment réagissait-on aux changements en d'autres époques ? Le Parc se prépare aux évolutions futures en veillant à promouvoir une architecture respectueuse du site. Les nouvelles constructions peuvent se montrer créatives et innovantes, mais avec justesse. Il est temps aussi de concevoir des maisons respectueuses de l'environnement et économes en énergie (énergies renouvelables de préférence, fabriquées à partir de matériaux peu polluants, et performantes en terme de confort). Enfin, le bâti ancien, fragile et menacé, nécessite un savoir-faire particulier : les transformations qu'il subit ne doivent ni le dénaturer ni lui faire perdre son identité au sein des paysages du Parc.

Car en effet, que le bâtiment existe ou non, qu'il s'agisse d'un agrandissement, d'une modification de façade, de la création d'un niveau supplémentaire, de l'installation de clôtures... pour chaque projet, une autorisation doit être demandée.

Si après examen des différents documents, vous ne savez toujours pas ce qu'il vous est possible de faire sur votre terrain, si vous avez quelques difficultés à interpréter les règles et servitudes, rassurez-vous. Toute cette mécanique est assez complexe. Aussi, n'hésitez pas à questionner le personnel de la mairie, l'adjoint à l'urbanisme ou le maire lui-même. Si nécessaire, adressez-vous à l'instructeur de la Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E.), responsable de votre secteur.

## Concevoir sa maison

Vous connaissez dorénavant les règles du jeu. Vous savez ce qu'il est possible de faire et ce qui ne l'est pas. Dans tous les cas, ne vous précipitez pas. Prenez votre temps, réfléchissez, regardez. Avant d'utiliser la calculette et le crayon, observez

### La maison-atelier de Wogenscky - 1952

À Saint-Rémy-lès-Chevreuse, dans la rue du Général Leclerc, derrière une haie se niche la maison d'André Wogenscky, architecte de renom, collaborateur un temps de Le Corbusier et époux de Marta Pan (sculpteur, dont les œuvres monumentales ont été présentées à Coubertin à l'automne dernier). Cet édifice étonnant, dessiné et dimensionné en fonction des mouvements et de l'envergure des gestes qu'on y exécute, est totalement conçu à partir du corps humain. Que ce soit le séjour, les chambres, la lingerie ou le studio de dessin, tout le bâtiment a été édifié en fonction du nombre d'or : le moduler. Un grand espace unitaire abrite les lieux de vie de la maison et un atelier de sculpture. Cet intérieur est en relation étroite avec le jardin et le paysage au travers d'une fenêtre entourée d'un grand cadre. Cette œuvre hautement poétique est un témoin majeur de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle sur le Parc naturel. Elle a été inscrite en 1997 à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques.



# et prescriptions

## Le POS ou le PLU

Le POS, plan d'occupation des sols ou PLU, plan local d'urbanisme (qui va remplacer le POS) est établi par les communes. Consultable en mairie, il vous indique la zone dans laquelle se situe votre terrain et les règles qui y correspondent : implantation, hauteur, aspect... Le POS et le PLU mentionnent également les servitudes d'utilité publique à prendre en compte : site classé ou inscrit, abord de monument historique, protection d'un captage d'eau potable. Document d'urbanisme communal incontournable, il vous permet de savoir ce qu'il est possible de faire ou non sur votre terrain. Pensez à retirer en mairie un extrait du règlement du POS concernant votre terrain. Vous pouvez également demander à votre mairie un certificat d'urbanisme qui vous confirmera les règles et contraintes applicables à votre propriété.

## Les formulaires à remplir

Profitez de votre passage en mairie pour retirer les formulaires des autorisations correspondant à votre projet.





**Les cahiers de recommandations architecturales**

On en parlait depuis longtemps, il va être édité très prochainement : le cahier de recommandations architecturales. Ce guide s'adresse à vous, habitants du Parc. En une soixantaine de pages, il vous permettra de mieux connaître et apprécier les principales caractéristiques et qualités du bâti ancien. Sur la base de cette observation, le cahier vous encourage à réfléchir sur vos restaurations ou constructions. Des informations pratiques vous sont livrées pour monter au mieux votre dossier. Des "petits trucs" vous seront donnés pour vos enduits, toitures, façades..., sous forme de fiches techniques. Vous y trouverez également des conseils et recommandations, des exemples à suivre, des adresses utiles... Mais le cahier ne se veut ni un livre de recettes, ni une formule "prêt à construire". À vous d'apporter votre pierre à l'édifice.

simplement le contexte dans lequel se situe votre projet : l'orientation du terrain, le paysage environnant, l'implantation et la forme des maisons proches, le relief, les végétaux. Laissez mûrir vos idées. Posez-vous quelques questions essentielles : quel est mon mode de vie et comment va-t-il évoluer ? Quel espace je souhaite habiter ? Quelles sont mes priorités ? Dois-je construire en plusieurs phases ? De quel budget je dispose et à quels financements je peux prétendre ?...

**Un rendez-vous avec les architectes conseil du Parc ou du CAUE**

Muni de vos premiers papiers et la tête pleine d'idées, allez donc frapper à la porte du Parc naturel régional (P.N.R.) ou du C.A.U.E. 78 (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) pour bénéficier des conseils gratuits d'un architecte. Celui-ci vous aidera à mieux définir votre projet, mieux l'intégrer dans l'environnement, envisager de nouvelles solutions. La démarche est simple : un coup de fil, un rendez-vous et une multitude de conseils de spécialistes avisés.

**Les recherches de financement**

Le Pact-Arim des Yvelines, association pour la protection, la conservation et la transformation de l'habitat des Yvelines, peut étudier avec vous, le plus souvent gracieusement (profitez-en), le

vivement conseillé de faire appel à un architecte, véritable chef d'orchestre du projet (c'est d'ailleurs obligatoire pour une surface supérieure à 170 m<sup>2</sup>). Celui-ci vous aidera, dans un premier temps, à définir vos besoins, à faire un relevé, un diagnostic. Ensuite, il traduira vos idées en une esquisse en tenant compte de vos contraintes. Puis il réalisera les plans et le descriptif qui serviront de base aux demandes d'autorisations dont il peut se charger. Enfin, l'architecte est aussi là pour solliciter les entreprises, analyser leurs devis, les choisir avec vous et suivre le chantier.

**Remplir les documents administratifs**

Après avoir étudié avec la plus grande attention les règles d'urbanisme, défini votre projet avec votre architecte, sollicité, lorsque cela était possible des financements, il ne vous reste plus qu'à le soumettre en mairie.

**Les permis de construire, de démolir, les déclarations de travaux, de clôtures...**

Lors de votre passage en mairie, vous avez retiré les formulaires correspondants à votre projet. Constituez alors soigneusement votre dossier. N'oubliez pas les pièces à joindre, citées dans les formulaires : notice explicative du projet, dessins, photos... et, enfin, déposez-le en mairie. La commission ad hoc de la mairie engage alors l'instruction en vérifiant la conformité de votre projet avec les règles d'urbanisme et les servitudes publiques. Les mairies peuvent bénéficier dans cette démarche de l'appui de la Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E.) et de l'Architecte des Bâtiments de France (A.B.F.) qui émettent un avis architectural sur les projets. Votre dossier, étudié par plusieurs commissions, revient enfin au maire qui le signe et vous informe de sa décision, parfois assujettie de prescriptions. Dès réception de cette autorisation, procédez à l'affichage sur le lieu du projet et pour toute la durée des travaux. Le recours des tiers court pendant une durée de deux mois après l'affichage.

**Réaliser votre projet**

Si les étapes précédentes ont été bien préparées, vous pouvez maintenant aborder le chantier. Restez alors constamment vigilant pour voir si ce qui est réalisé correspond bien aux dessins et aux devis. Un rendez-vous hebdomadaire sur le chantier avec l'architecte, les entreprises ou les artisans, sera nécessaire pour constater la qualité et l'avancement des travaux réalisés. Une visite quasi quotidienne vous permettra d'éviter les mauvaises surprises : tout chantier nécessite des mises au point de dernière minute, en particulier dans le domaine de la réhabilitation, soyez présent. En fin de chantier, procédez à une réception officielle qui clôt le travail des entreprises et vous permet d'entrer dans vos murs. La mairie fera également un petit tour sur place pour vérifier la conformité de votre projet au regard de l'autorisation accordée.

meilleur plan de financement possible pour vos travaux (de rénovation uniquement). Elle pourra vous informer des modes de financement possibles à l'heure actuelle et, par la suite, de ceux accessibles dans le cadre de l'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) qui devrait démarrer en janvier 2002.

**Le recours à un architecte**

L'élaboration d'un projet architectural est une affaire de longue haleine qu'il est risqué d'improviser ou de suivre superficiellement : c'est un métier. Il est donc



# L'urbanisme : un art de vivre, quelque part

**A**vec la Charte 1999-2009, le Parc s'est doté d'un atelier "architecture, urbanisme et paysage", destiné à aider efficacement communes et habitants. État des lieux avec Marie-Laure Gaillard, chargée de mission urbanisme.

Mettre en commun les compétences de différents "spécialistes du cadre de vie" pour offrir un regard complet et pertinent est l'enjeu du nouvel atelier.

Ils sont donc trois à prodiguer conseils et recommandations. Trois médecins de nos paysages habités à porter assistance aux communes comme aux particuliers. Basés au Moulin d'Ors, à Châteaufort, Marie-Laure Gaillard (urbanisme), Cécile Lauras (paysage) et Bernard Rombauts (architecture) apportent un regard extérieur, objectif et qualifié sur les projets qui leur sont soumis.

L'arrivée d'une architecte urbaniste fut la dernière étape dans la création de l'atelier.

Marie-Laure Gaillard a toujours travaillé en milieu rural, au C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de Seine-et-Marne, puis en tant que responsable d'un bureau d'études en urbanisme avant de rejoindre le Parc fin 1999. Sa mission s'annonce certes stimulante mais aussi délicate. Car l'urbanisme est un mot qui peut faire peur, chargé d'a priori et victime de sa connotation "urbaine". Pourtant la structure du moindre petit hameau relève de l'urbanisme. Trois maisons, une rue, un croisement, là plutôt qu'ailleurs, c'est de l'urbanisme. Ou l'art de concevoir l'aménagement d'un territoire vivant, ville comme village. Donc halte aux idées préconçues ! "Dans le principe, l'urbanisme est une activité qui fédère, explique Marie-Laure Gaillard. Mais un gros travail de pédagogie reste à faire. Par exemple, la charte parle de densification des bourgs et villages : ne plus gaspiller l'espace et travailler à l'intérieur des zones constructibles existantes. C'est intéressant mais difficile à appliquer, l'idée n'est pas encore bien perçue."



## Comment se déroulent alors vos interventions ?

**Marie-Laure Gaillard :** Je dois d'abord comprendre où se situent les problèmes, écouter avant tout, connaître le territoire.

On sait décrypter l'architecture ancienne, mais sait-on par quelle évolution est passé le village avant de devenir tel qu'on le voit aujourd'hui ? Pour toute urbanisation, il faut savoir de quelle base on part, quels sont les enjeux et les objectifs fixés. Ma première mission a été de suivre le projet de la ZAC de Rodon, au Mesnil-Saint-Denis. L'ancien hameau-rue a une cohérence certaine, mais son développement s'est fait sans continuité avec celui-ci. Entre les deux, des terrains libres doivent accueillir le nouveau projet. Celui-ci doit donc "recoller" l'existant. Il doit aussi prendre en compte la place centrale, à conserver et valoriser, et bien sûr l'échelle et les caractéristiques des constructions existantes. Le nouveau programme offre aussi une diversité de logements, recherchée sur le territoire du Parc, en



mêlant logements locatifs sociaux et logements en accession à la propriété.

La base est là, le projet peut alors s'élaborer petit à petit. Nous apportons conseils et suggestions à chaque étape : diagnostic, orientations, prescriptions.

## Quelle est l'influence du Parc lors de l'établissement d'un PLU (Plan local d'urbanisme, remplaçant le POS) ?

La maîtrise de l'urbanisation est spécifiée dans la charte du Parc. Toutes les communes l'ont approuvée et doivent s'y conformer dans leurs documents d'urbanisme. Notre intervention revêt deux aspects. Nous apportons des conseils ponctuels à la demande. L'impact de ceux-ci est toutefois limité, l'essentiel restant une bonne démarche globale. Le Parc peut dans ce sens initier des façons de faire innovantes et qualitatives, dans lesquelles interviennent des bureaux d'études offrant des compétences en urbanisme, mais aussi en paysage, en environnement. La mise en place des nouveaux PLU est une bonne occasion pour favoriser ce type de démarche. D'autre part, nous apportons des informations utiles en amont des études et donnons un avis sur les projets élaborés.

## Quels sont vos autres domaines d'intervention ?

La restructuration et la densification intelligente des secteurs urbanisés, l'accroissement du parc de logements locatifs pour un meilleur équilibre social, l'amélioration de l'espace public, relèvent de l'atelier. L'Echo du Parc a déjà eu l'occasion de parler de l'OPAH, une opération intercommunale de restauration de l'habitat ancien, réalisée avec le Pact-Arim. Les enquêtes ont recueilli une forte adhésion des habitants et des communes. Les premiers travaux doivent démarrer en 2002.

Ponctuellement, deux exemples peuvent illustrer nos missions. La promenade des petits ponts à Chevreuse a donné lieu à un inventaire typologique et à une exposition faite avec la mairie et l'APESC de Chevreuse (Association de protection de l'environnement et du site de Chevreuse). Les riverains ont accès à une aide du Parc et de la commune pour certains travaux de restauration, assortie au cas par cas d'un conseil architectural.

À Bonnelles, une réflexion sur les espaces publics est menée dans le cadre d'un contrat réseau vert. Dans ce bourg, caractérisé par la présence de nombreuses sentes piétonnes, l'objectif est d'assurer une meilleure sécurité et un confort plus grand aux usagers non motorisés (zone 30 sur la rue principale, aménagement d'itinéraires piétons privilégiés), par des aménagements simples respectant l'ambiance du bourg. L'atelier s'occupe ici d'élaborer avec la commune un diagnostic et un cahier des charges pour la sélection d'un bureau d'études. ■

## ADRESSES UTILES

### Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Maison du Parc, château de la Madeleine, BP 73-78460 Chevreuse  
Tél. : 01.30.52.09.09  
Fax. : 01.30.52.12.43  
e-mail : direction.pnr.

chevreuse@wanadoo.fr  
site internet :  
www.parc-naturel-chevreuse.org  
Atelier d'architecture, d'urbanisme et de paysage (moulin d'Ors)  
Tél. : 01.39.56.78.48  
Fax. : 01.39.56.78.47

### Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines CAUE 78

56 avenue de Saint Cloud, 78000 Versailles  
Tél. : 01.39.07.78.65  
Fax. : 01.39.50.61.60  
e-mail : caue.78@wanadoo.fr

### Direction départementale de l'équipement des Yvelines DDE 78

● *Subdivision territoriale de Versailles, service application du droit des sols - ADS*  
2 bis avenue Clément Ader, 78011 Versailles cedex  
Tél. : 01.30.84.30.00  
Fax. : 01.39.50.59.71

● *Subdivision territoriale de Saint-Quentin-en-Yvelines*  
Adresse postale : DDE 78, Immeuble international, 2 rue Stephenson, 78181 Saint-Quentin cedex  
Adresse des bureaux : DDE 78, 13 avenue de la gare, entrée A2, 1<sup>er</sup> étage, Montigny-le-Bretonneux  
Tél. : 01.39.30.64.00  
Fax. : 01.30.43.50.68

● *Subdivision territoriale de Rambouillet*  
13 chemin de la Gomerie, 78120 Rambouillet  
Tél. : 01.34.57.32.60  
Fax. : 01.34.83.11.69

### Délégation de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat - ANAH

DDE 78, service ANAH, 35 rue de Noailles, 78000 Versailles  
Tél. : 01.30.84.30.00  
Fax. : 01.30.21.76.18

### Protection, amélioration, conservation et transformation de l'habitat des Yvelines PACT-ARIM 78

6 rue de Provence, 78000 Versailles  
Tél. : 01.39.07.82.52  
Fax. : 01.30.21.15.46  
e-mail : pact78.versailles@pact-arim.org



# Saint Ré-Mi les musiques

**A**vec 3 ateliers spécialisés (pianos et lutherie du quatuor, guitares, vents), vos instruments de musique sont chouchoutés à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Une ville se fait de plus en plus musicale, Saint-Ré-Mi, tiens donc. Il y a là des musiciens brillants, des festivals grisants et des ateliers bruyants de mille notes. Celles d'instruments en cours de restauration, de réglages, ou de fabrication. Ainsi résonnent en contre point les chevilles accordées et les cordes martelées, les cuivres tamponnés et les anches ajustées, les bois poncés et les frettes limées. Visite dans l'antre de nos trois artisans du son.

## Alain Buriez - St Rémy Musique 10 rue de Versailles

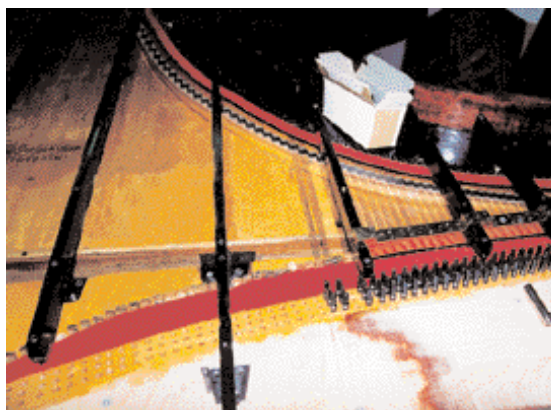
### Piano passion

Musicien multi-instrumentiste, Alain Buriez se destinait à être professeur. Passionné d'ébénisterie et de technique, il s'intéressa vite à la facture instrumentale et opta pour un apprentissage auprès d'un maître en piano. Il exerça ensuite dans des ateliers parisiens renommés avant de créer Saint-Rémy Musique en 1988. À la restauration de piano s'ajouta vite celle des violons et violoncelles puis celle des instruments à vent.



©St. Rémy Musique

Face à la demande, il lui fallut aussi développer la vente d'instruments neufs, ainsi que la location de pianos de concert, domaine dans lequel il s'efforce de rendre les instruments accessibles et abordables "pour que les musiciens puissent jouer le plus souvent possible". Ce qui s'avère être le cas : "Nous constatons un fort développement du nombre de concerts dans la région." Un constat qui l'encourage à embaucher un luthier très prochainement, en plus du technicien et de la secrétaire qui l'épaulent déjà.



©Musiquéchoppe

## Michel Durousset Rénov'Saxo

12/14 rue Chesneau

### Un garçon dans le vent

Sur son établi, une multitude d'outils miniatures lui permettent de régler, de polir, d'ajuster, de débosser, de tamponner avec une précision chirurgicale les saxophones, les flûtes traversières, les clarinettes et les trompettes que lui confient musiciens et écoles. Michel Durousset se réjouit d'avoir pu installer son atelier au cœur de son village natal. Un petit espace qu'il découvrit le 26 décembre 1995. "Ce fut le plus beau de mes Noëls". Michel, ex-musicien professionnel, sortait d'une année et demie d'apprentissage chez Buffet Crampon et Selmer (marques reines de ce secteur), ceci après une formation acquise à l'Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique au Mans. Aujourd'hui, Michel s'est également lancé dans la vente et la location d'instruments à vent. Très à l'écoute, il conseille aussi bien les débutants que les confirmés dans leur choix d'instruments.



©Rénov'Saxo

## Bruno Doussaint - Musiquéchoppe 11 rue Ditte

### Guitares sur mesure

Septembre 1999, les voyageurs de passage à Saint-Rémy découvrent face à la gare RER une nouvelle enseigne. Briec Pernes, Bruno Doussaint et Guillaume Radouan associés viennent d'ouvrir cet espace consacré à la vente de guitares (électriques, acoustiques, basses), de leurs accessoires et périphériques (amplis, sons, effets, cordes, etc.) et de batteries-percussions. L'originalité du lieu tient à l'atelier de lutherie qu'occupe Bruno Doussaint au fond de l'échoppe. Ébéniste de formation, ancien élève de l'École Boulle, luthier depuis quinze ans spécialisé dans la création de guitares *arch top* (à table sculptée), Bruno réalise sur mesure la guitare électrique de vos rêves pour le prix d'une belle américaine de série (les n° 1 dans ce domaine). Discutez sonorité, forme du corps, équipement électronique et Bruno vous livrera une œuvre d'art ! Notez qu'en ce lieu très vivant, les musiciens sont invités à un "bœuf" (rencontre-concert improvisé) chaque samedi de 19h à 20h.

Patrick Blanc ■



©Musiquéchoppe

### Nos artisans ont du talent

#### 1<sup>er</sup> exposition des artisans d'art du Parc naturel régional

Samedi 16 juin de 14h à 20h  
Dimanche 17 juin de 10h à 19h  
Château de Coubertin  
(Saint-Rémy-lès-Chevreuse)

Ils sont dinandier, facteur de pianos, bronzier, photographe, ébéniste... Ils travaillent le fer, le bronze, le bois. Certains se sont installés dans le Parc régional de la Haute Vallée de Chevreuse il y a quelques années sur un coup de foudre. D'autres y habitent depuis toujours. À trente kilomètres des faubourgs bouillonnants de la capitale, ces artisans puisent leur inspiration dans la quiétude de la Vallée de Chevreuse.

Les 16 et 17 juin prochains, à l'occasion de la quatrième Fête du patrimoine de pays, le Parc naturel vous invite à une exposition pour découvrir ces métiers d'art. Aux côtés des trois ateliers de musique présentés sur cette page (Alain Buriez exposera un Pleyel Beethoven et un Pleyel Chopin restaurés, Michel Durousset fera une démonstration de montage et démontage d'instruments), une trentaine d'artisans vous accueillent à la galerie d'art du Château de Coubertin (Saint-Rémy-lès-Chevreuse) pour vous présenter leurs œuvres. Venez les retrouver. L'accès est gratuit.



# Mark Rudkin

## Un jardin secret au flanc d'un coteau

**D**ans le dernier numéro de *L'Écho du Parc*, rappelez-vous, nous vous avons fait découvrir la silhouette insolite du Skit du Saint-Esprit au coin d'une rue tranquille du Mesnil-Saint-Denis. Savez-vous qu'à trois pas de là, une allée discrète entre deux maisons conduit au merveilleux jardin du bois du Fay, classé en 1997, que Mark Rudkin embellit au fil des saisons, depuis bientôt trente ans. Sur deux hectares de terrain pentu, "inconstructible et impropre à l'agriculture", ce paysagiste a créé une alliance subtile entre l'apparente naturalité du bois et la composition régulière d'un jardin clos.



### "Là tout n'est qu'ordre et beauté"

Le jardin de Mark Rudkin réserve discrètement ses effets. Du haut du coteau, on le chercherait presque. Et puis, au gré d'une sente qui descend dans le bois, les traces du jardinier se font plus présentes : les fleurs de camélias s'épanouissent, rouges, roses, blanches, rehaussées par la discrète tonalité mauve d'un tapis de minuscules cyclamens et de lumineuses jonquilles. Déjà, quelques pervenches pointent leurs têtes bleues entre les feuilles. Dans quelques semaines, rhododendrons, scilles, digitales et fougères prendront le relais. Plus bas, s'ouvre une clairière plantée de quelques essences d'arbres rares et creusée d'une mare, prélude à un inattendu jardin régulier, clos de haies taillées d'essences variées. Dès lors, le jardin agit comme un charme. Cette succession de "chambres de verdure" compose

autant de cadres qui multiplient les perspectives. Les tonalités grises et brunes répondent au camaïeu des verts, la lumière filtre à travers un entrelacs de branches et les couleurs florales appellent le visiteur. Dans la rigueur géométrique du dessin, la nature a pris quelques libertés que Mark Rudkin accepte bien volontiers : une alchémille sortie du rang, enracinée entre deux pavés, des primevères qui se ressemblent partout, des bancs de bois mousseux. Le peintre, qu'il est également, vous invite à vous attarder sur les infinies nuances des hellébores. Mais le jardin convoque d'autres sens que la vue : ici, les graviers bruissent sous les pas, là, le gazon les amortit tandis que de très discrets parfums commencent à vibrer dans l'air de midi.

Au terme de cette promenade, on se souvient que le mot même de jardin tire son origine d'un enclos. Un regard vers le coteau de bouleaux, chênes et châtaigniers suffit alors pour que l'on comprenne ce qui se joue dans ce jardin-là. Loin d'une opposition entre la nature domestiquée, ceinte d'une clôture, et protégée de la nature libre et sauvage, voire menaçante, le jardin de Mark Rudkin joue sur le dialogue et l'harmonie des contraires en mettant en jeu notre double rapport à la nature. Au cœur de ce lieu intime, on voudrait alors devenir mousse et se taire pour entendre la terre parler.

Hélène Dupont et Cécile Lauras ■

Mark Rudkin fera visiter lui-même son jardin au début du mois de juin (cf. programme ci-contre).

On pourra également admirer son talent, comme chaque été, à Paris au Palais Royal ou à Giverny.



En juin, fêtons le "Renouveau des Jardins"

À l'initiative du Comité départemental du tourisme, la "2<sup>e</sup> Fête des Parcs et Jardins", sur le thème du renouveau des perspectives et des arrangements, est une invitation pour le public, en particulier les familles, à apprécier la nature qui se dévoile au fil de plus de quarante jardins parmi les plus beaux des Yvelines, dont une douzaine sur le territoire du Parc. Les uns ouvrent leurs portes pour une visite exceptionnelle (le château de La Voisine à Clairefontaine n'a pas reçu de public depuis 46 ans). D'autres mettent en scène un événement particulier, le plus souvent une animation spécifique pour les enfants : *féerie des chats bottés* au château de Breteuil (qui se prolonge jusqu'en novembre), potager et jardin ouverts aux enfants dans le domaine de la Croix du Bois Ville Verte à Magny les Hameaux...

Le Parc s'est associé à cette opération qu'il soutient activement. Il ouvre au public sa Maison de Fer, habituellement réservée aux randonneurs, les 3, 4, 17 et 24 juin de 14 heures à 18 heures, et consacre au château de la Madeleine une exposition sur les "parcs dans le Parc".

Le programme de la "2<sup>e</sup> Fête des Parcs et Jardins" est disponible dans les 23 offices de tourisme et syndicats d'initiative des Yvelines, ainsi qu'au Comité départemental du tourisme et à la Maison du Parc. Certaines visites sont libres, d'autres se font uniquement sur réservation téléphonique.

Réservations au : 01 39 07 89 65.

### Jardins yvelinois à livre ouvert

"L'art des jardins en Yvelines - Histoire et paysages", par Florence Collette, Dominique Pinon et Robert César, un superbe livre, publié en 2000 par les éditions Minerva, est le fruit d'une enquête menée par l'Association départementale des parcs et jardins des Yvelines, première association privée à dresser un tel inventaire en France. En 144 pages couleurs, il présente trente-deux des quatre-vingt-dix plus beaux sites inventoriés dans le département.



# Semis sans labour :

## précisions de la Chambre d'Agriculture

**L**e précédent Echo du Parc nous présentait le point de vue de François Falloux, agronome, conseiller environnement de la Banque Mondiale, sur le non-labour, ses intérêts environnementaux et sa contribution à la lutte contre l'effet de serre. La Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France nous donne ici quelques éléments complémentaires sur ce mode de travail du sol.

### L'agriculteur moderne doit-il continuer de labourer ?

Le labour permet de restructurer le sol, d'enfouir les résidus de la récolte précédente et de préparer le sol pour la culture suivante.

La suppression du labour n'est pas un objectif, mais un moyen pour répondre à des contraintes économiques, d'organisation du travail, agronomiques et environnementales.

Indépendamment du travail du sol avec labour ou sans labour, l'agriculteur peut produire selon un mode intensif fortement consommateur d'engrais ou pesticides ou selon un mode raisonné respectueux de l'environnement.

### Érosion et non-labour

"Les effets de la simplification du travail du sol sur l'érosion hydrique sont multiples et parfois contradictoires", explique Guy Richard, agronome à l'INRA.

En situation de non-labour pratiqué depuis plusieurs années, en conditions favorables et avec une protection significative du sol par les résidus de culture, les effets de la simplification sur les risques d'érosion sont généra-

tales : certaines cultures produisent peu de résidus, les betteraves, les pommes de terre, les pois, les légumineuses produisent des résidus qui sont alors perdus.

En conditions de récoltes peu précoces, les résidus sont tassés, entraînant des tassements importants du sol réduisant fortement l'infiltration de l'eau. Sans labour, le ruissellement est favorisé. Un compactage peut alors être évité, mais son efficacité sera très limitée car la structure du sol est élevée.

L'adaptation des itinéraires techniques aux conditions climatiques de l'année, la modification des assolements sont d'autres moyens pour limiter les risques d'érosion.

### Évolution de la flore en non-labour

Le labour aide à la maîtrise du salissement par les mauvaises herbes, par enfouissement des graines.

Selon Lionel Jouy de l'ITCF (Institut technique de céréales et de fourrage), sa suppression devra être compensée par :

- une vigilance accrue et une augmentation du nombre de passages entre deux cultures,



©Chambre d'agriculture

- un usage plus intensif de produits phytosanitaires,
- une nécessité d'alterner les époques de semis.

### Azote et matière organique

En non-labour, les besoins des plantes restent les mêmes. C'est l'implantation de cultures pièges à nitrates qui permet de limiter le lessivage et les apports d'azote pour les cultures suivantes.

Le non-labour modifie la localisation de la matière organique dans le sol, la vitesse de minéralisation diminue alors précise Sylvie Recous de l'INRA (institut national de la recherche agronomique). Il peut être nécessaire de modifier les doses d'azote et le nombre d'apports.

L'accumulation de débris végétaux favorise certes le développement de lombrics comme l'indique François Falloux, mais aussi celui de limaces, ce qui impose le recours à des anti-limaces nuisibles aux vers de terre.

### Le non-labour, solution unique ?

En non-labour, six à sept ans sont nécessaires pour atteindre un certain équilibre des sols et une maîtrise de la technique, ce qui limite les potentiels des cultures.

M. Falloux indique que "dans un sol labouré une partie non négligeable des engrais va passer directement dans la rivière". Le raisonnement mené par les agriculteurs permet d'appliquer le juste apport nécessaire à la plante, et ainsi d'éviter tout excès qui pourrait passer dans les rivières, que ce soit en labour ou non-labour. La pratique du non-labour ne signifie pas recours à l'agriculture raisonnée et vice versa.

Justifier dans certains cas la suppression du labour n'est pas une solution unique. Avant de lancer un agriculteur dans cette voie, il faut vérifier si son système de production, ses sols et son savoir faire répondent aux exigences de la technique.

Valérie Bellaud - Benoît Brouant  
Chambre Interdépartementale d'Agriculture  
d'Ile-de-France ■



©Chambre d'agriculture



Mai 2001 n°22

Directeur de la publication : Charles-Antoine de Ferrières

Président de la commission communication : Guy Poupart

Rédactrice en chef : Hélène Binet

Comité de rédaction : Hélène Binet, Patrick Blanc, Hélène Dupont

Ont participé à ce numéro : E. Aubert, M. Bocage-Marchand, V. Bellaud, M. Bourdoiseau, N. Burgher, G. Brice, M. Drici, C. Dubuc, M.-L. Gaillard, L. Guilbot, C. Haccard, F. Hardy, C. Lauras, A. Mari, V. Pastor, J. Penaud, C. Reinaud, P. Rocher, B. Rombauts, H. Sarzier, B. Transinne, E. Vincendeau, G. Wolff, C. Zeman.

Composition, photogravure : e.maginère. Impression sur papier recyclé : Imprimerie de Pithiviers.

Photographes : Agence Bios, P. Bouchain, P. Darphin, D. Ducastel, C. Haccard, F. Hardy, B. Rombauts, G. Wolff, Diapothèque PNR, DR.

# Faites la fête !

## dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

### En juin, fêtons le "Renouveau des Jardins"

À l'initiative du Comité départemental du tourisme, la "2<sup>e</sup> Fête des Parcs et Jardins", sur le thème du renouveau des perspectives et des arrangements, vous invite à apprécier la nature qui se dévoile au fil de plus de quarante jardins parmi les plus beaux des Yvelines, dont une douzaine sur le territoire du Parc. Certaines visites sont libres, d'autres se font uniquement sur réservation téléphonique. Réservations : 01 39 07 89 65.

### 100 ans de cinéma en Vallée de Chevreuse

Séances de cinéma en plein air  
9, 15, 23 et 30 juin 2001 à 22h30

Un montage des meilleures scènes tournées dans le Parc naturel régional accompagné d'un nouveau film chaque soir. Entrée libre.

Depuis le début du siècle, la vallée de Chevreuse crève l'écran. Plus de 300 films parmi les plus célèbres y ont été tournés. Un montage d'une trentaine d'extraits retrace l'histoire du cinéma dans le Parc naturel régional. Pendant près d'une demi-heure, le cinéma rend hommage à la vallée de Chevreuse, star du 7<sup>e</sup> art. Quatre séances seront organisées cette année, les 9, 15, 23 et 30 juin dans quatre sites différents. Chaque fois, le montage "100 ans de cinéma en Vallée de Chevreuse" sera suivi d'un nouveau long métrage. Renseignements : 01 30 52 09 09.

- 9 juin Bullion (village) : Le roi et l'oiseau, dessin animé de Paul Grimault
- 15 juin Chevreuse (village) : L'Aile ou la cuisse de C. Zidi avec L. de Funès, Coluche
- 23 juin La-Celle-les-Bordes (centre d'initiation nature des Hauts Besnières) : Ridicule de P. Leconte avec F. Ardant, B. Giraudeau
- 30 juin Chevreuse (château de Méridon) : Touchez pas au grisbi de J. Becker avec J. Moreau, J. Gabin

### Site internet

Si vous souhaitez parcourir le Parc naturel, préparer votre week-end, vous renseigner sur les éléments du patrimoine, un simple clic suffit :

[www.parc-naturel-chevreuse.org](http://www.parc-naturel-chevreuse.org)



### La Vallée de Chevreuse, de fermes en fêtes

Dimanche 10 juin 2001 de 10h à 18h

Une journée pour découvrir, en famille,  
les savoirs et saveurs du terroir

Le dimanche 10 juin, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse vous invite à la découverte des richesses de votre terroir. De 10h à 18h, prenez les chemins de traverse et devenez le temps d'une journée jardinier émérite, fermier chevronné ou gourmet distingué... De granges en fermes, des balades guidées pédestres, équestres ou cyclistes seront spécialement mises en place pour retrouver sur chaque site le copieux programme d'animations, d'initiations et de dégustations. Renseignements : 01 30 52 09 09.

### 1<sup>e</sup> exposition des artisans d'art du Parc naturel régional Week-end découverte

16 juin de 14h à 20h  
17 juin de 10h à 19h Château de Coubertin  
(Saint-Rémy-lès-Chevreuse)

Ils sont dinandier, facteur de pianos, bronzier, photographe, ébéniste... Ils travaillent le fer, le bronze, le bois. Ils sont tous installés dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Les 16 et 17 juin 2001, à l'occasion de la quatrième fête du patrimoine de pays, le Parc vous invite à la découverte de ces métiers d'art. Une trentaine d'artistes-créateurs vous accueillent au Château de Coubertin (Saint-Rémy-lès-Chevreuse) pour vous présenter leurs œuvres. Venez les retrouver. Renseignements : 01 30 52 09 09.

### Baladobus

Tous les dimanches du 6 mai au 14 octobre

Dimanches découvertes du Parc naturel régional  
de la Haute Vallée de Chevreuse

Tous les dimanches du 6 mai au 14 octobre une navette "le Baladobus" est à la disposition du public pour visiter les sites classés du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Reconnaisable à son allure très nature, elle part de la gare RER de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et dessert les châteaux de Breteuil, Dampierre, la Madeleine (Chevreuse) ainsi que le Musée national des Granges de Port-Royal-des-Champs. Avec le baladobus, visitez le Parc naturel régional en toute liberté. Renseignements : 01 30 52 09 09.

